

COMMUNE DE LA CHAPELLE SAINT URSIN

Service Instructeur

URBANISME

Communauté d'Agglomération Bourges Plus
23-31 Boulevard Foch
CS 20321
18023 BOURGES Cedex

Numéro de dossier : **DP 018 050 25 00046**
Déposé le 16/12/2025
Nom du demandeur : Monsieur CHAILLOT KEVIN PATRICK
CLAUDE
Adresse des travaux : 16 Rue des Écoles
18570 LA CHAPELLE SAINT URSIN

Destinataire : Monsieur CHAILLOT KEVIN PATRICK
CLAUDE

16 rue des écoles

18570 LA CHAPELLE ST URSIN

OBJET : CERTIFICAT DE DÉCISION DE NON OPPOSITION À UNE DEMANDE DE DÉCLARATION PRÉALABLE DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Le maire certifie qu'il ne s'est pas opposé à la demande de déclaration préalable de Monsieur CHAILLOT KEVIN PATRICK CLAUDE, enregistrée sous le numéro DP 018 050 25 00046 pour le projet de modification de façade, le remplacement de menuiseries existantes par des menuiseries en aluminium gris RAL 7016 lisse et le remplacement de la couverture actuelle par une couverture en ardoise, depuis le 17/01/2026.

Ce certificat est délivré en application de l'article R. 424-13 du code de l'Urbanisme.

LA CHAPELLE SAINT URSIN, le 4 février 2026

Le Maire,

